

L'ACCÈS AUX CAPITAUX EXIGE PLUS DE TRANSPARENCE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Par Jean-Sébastien Trudel et Julie Bélanger

Alors que les dirigeants du monde entier sont réunis cette semaine à la COP26, à Glasgow, en Écosse, pour éviter la catastrophe climatique mondiale, un constat s'impose: le secteur financier vit déjà une transformation qui l'amène de plus en plus à prendre en compte les émissions de gaz à effet de serre des entreprises.

Des exemples? Investissement Québec a lancé Compétivert, une initiative qui vise à investir quelque 375 M\$ pour soutenir des projets écoresponsables. La Banque de développement du Canada est certifiée B-Corp depuis 2013. Desjardins propose en grande pompe son portefeuille SociéTerre, qui inclut uniquement des entreprises qui ont des pratiques responsables. Et c'est sans parler des autres grands acteurs de la finance ailleurs au pays.

Si vous trouvez que ce sont de belles initiatives qui demeurent marginales lorsqu'il est question d'accès au capital, dites-vous que ce n'est qu'un début. L'Institut de la finance durable (IFD), un organisme qui regroupe plusieurs universités, constate que le Canada traine de la patte par rapport à ce qui se fait ailleurs dans le monde. Il faut dire que le mouvement s'accélère. En 2020, plus de 730 milliards de dollars étaient considérés comme des financements durables à l'échelle mondiale, comparativement à seulement 309 milliards deux ans plus tôt.

Dans un récent article publié dans La Presse, un des membres du comité de l'IFD, Roger Beauchemin, président directeur-général d'Addenda Capital, affirme qu'on prend du retard sur les Européens et même, les Américains, qui s'apprêtent à renforcer leurs normes d'investissement responsable. Il est d'avis que le Canada doit commander une action plus urgente et plus systématique pour encourager l'investissement durable, qui tient compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Ce que ça signifie concrètement, c'est qu'une entreprise qui ne se préoccupe pas de ses émissions de gaz à effet de serre va avoir davantage de difficulté à obtenir du financement et qu'elle payera plus cher pour ce financement. Dans les cas les plus extrêmes, un projet pourrait ne pas voir le jour parce que les investisseurs devront respecter des critères ESG qui vont limiter leur participation.

Dans une récente présentation, Rosalie Vendette, experte en finance durable, constatait que si la finance durable était jusqu'ici le propre des banques et des grandes institutions financières, elle implique désormais



de nouveaux intermédiaires financiers, dont les assureurs et les prêteurs, qui vont davantage prendre en compte l'intégration des facteurs ESG pour toutes les entreprises.

Ce qui, selon elle, est une bonne nouvelle pour ceux qui souhaitent réduire leurs émissions de GES. Pourquoi? « Parce qu'il n'a jamais été aussi facile qu'aujourd'hui de faire financer l'acquisition ou le développement d'une technologie propre ou l'intégration de pratiques d'affaires écoresponsables.»

Mme Vendette suggère, par exemple, de profiter du Fonds Écoleader, qui propose une subvention pouvant aller jusqu'à 75% du coût d'un projet, pour une aide financière maximale de 100 000 \$ par entreprise. Hydro-Québec, Énergir, Transition Énergétique Québec et Recyc-Québec offrent également des subventions qui varient de quelques milliers de dollars à plus de 1M\$ pour encourager les entreprises à améliorer leur efficacité énergétique et à réduire leur empreinte carbone.

À l'échelle locale, il existe également de nombreux programmes d'accompagnement pour aider les entreprises à transformer leurs déchets en profits. La Symbiose Laval propose de réaliser une cartographie des matières résiduelles afin d'identifier des entreprises intéressées à s'approvisionner à même les déchets de ses voisins. Non seulement les gains économiques peuvent être substantiels, mais cela contribue à réduire les émissions de GES et à diversifier ses sources d'approvisionnement.

À Glasgow, les dirigeants de la planète cherchent à s'entendre sur les balises qui permettront de limiter la hausse des températures à 1,5 degrés Celsius. Pour cela, il faudra réduire de 40% et plus nos émissions de GES d'ici 2030. Le défi est immense. Chose certaine: les entreprises doivent apprendre à composer avec cette nouvelle réalité d'affaires.

Jean-Sébastien Trudel est conseiller aux entreprises, développement durable et technologies propres. Il est également l'agent responsable du Fonds Écoleader pour la région de Laval.

Julie Bélanger est conseillère aux entreprises, Symbiose Laval - Vision zéro déchet





